



# TRAVAUX DE VOIRIE ET DU RESEAU GAZ

## Quartier de l'Eglise – Centre Village

### Rue Saint Amand – Biblenheim

### Chemin du Moulin



**A PARTIR DU 22 SEPTEMBRE 2014**

## LOCALISATION DES TRAVAUX DE VOIRIE

Les travaux (programme de voirie 2014-2016) consistent à la rénovation totale du corps de chaussée et au renouvellement de l'ensemble des réseaux dans les rues suivantes :

Rue Belle Vue (côté Rue Saint Amand)  
Rue Saint Amand (Partie basse)  
Rue des Jardins  
Rue des Forgerons  
Rue des Tonneliers  
Rue de la Paix  
Rue Raymond MOSER  
Rue Emma et Dorette MULLER  
Rue du Père Eugène HUGEL  
Petite rue de l'Eglise  
Rue de l'Eglise  
Rue du Presbytère  
Rue de Biblenheim



## LOCALISATION DES TRAVAUX DE POSE DU RESEAU GAZ

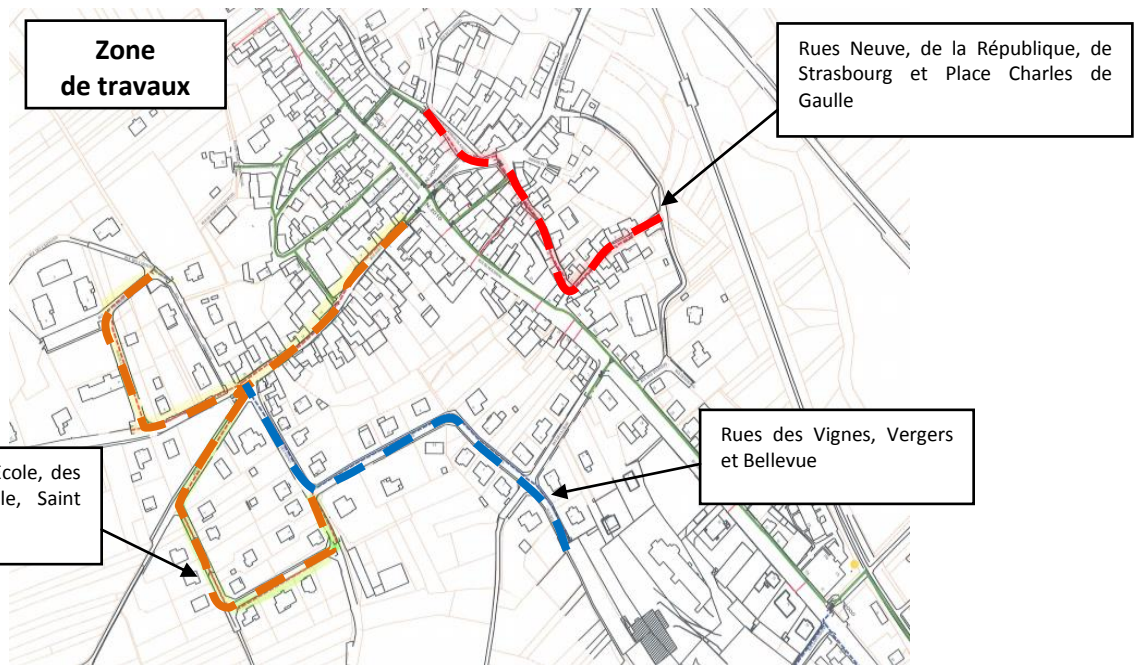
Les travaux consistent à la mise en œuvre du réseau Gaz ou la pose du tuyau de gaz dans les fourreaux existants dans les rues suivantes :



Place Charles De Gaulle  
Rue de la République  
Rue Neuve

Rue des Vergers  
Rue des Vignes  
Rue de la Croix  
Rue Belle Vue (côté Rue de la Croix)

Rue Saint Maurice  
Rue du Fort (tronçon entre la Chapelle et la rue de l'Ecole)  
Rue de l'Ecole  
Rue des Coudriers  
Rue de la Chapelle  
Rue Saint Sébastien



## INFORMATIONS GENERALES

Le planning prévisionnel est susceptible d'être modifié et adapté selon l'avancement des travaux. Une fiche plus détaillée sera établie selon l'avancement des travaux.

## LE PLANNING DU RESEAUX GAZ

### Phase 1 : A partir du 22 septembre 2014 (Durée prévisionnelle 3 semaines)

Place Charles De Gaulle  
Rue de la République  
Rue Neuve



Le fourreau existant Place Charles de Gaulle servira à la mise en œuvre de la conduite Gaz. Les travaux seront ponctuels pour la mise en œuvre des branchements privés.

Les travaux Rue de la République et Rue Neuve seront plus lourds et commenceront par la rue Neuve (ouverture d'une tranchée longitudinale) et seront accompagnés par la restructuration des réseaux d'éclairage public et de téléphonie. L'Electricité de Strasbourg interviendra également rue de la République.

Le stationnement et la circulation seront interdits sauf riverains pendant la durée du chantier. Les tranchées seront fermées chaque soir pour permettre une desserte des propriétés riveraines sauf cas de force majeure.

### Phase 2 : A partir du 29 septembre 2014 (Durée prévisionnelle 3 semaines)

Rue Saint Maurice  
Rue du Fort (tronçon entre la Chapelle et la rue de l'Ecole)  
Rue de l'Ecole  
Rue des Coudriers  
Rue de la Chapelle  
Rue Saint Sébastien



Le fourreau existant rue du Fort (tronçon entre la Chapelle et la rue de l'Ecole), rue de l'Ecole, rue des Coudriers et partiellement rue Saint Sébastien

Les travaux consistent à la mise en œuvre d'une tranchée longitudinale rue Saint Maurice entre la Mairie et la chapelle de la Piéta.

Le stationnement et la circulation seront interdits sauf riverains pendant la durée du chantier. Le stationnement sera interdit sur l'emprise des travaux selon l'avancement du chantier.

Les propriétés resteront accessibles par un côté ou l'autre du chantier.

### **Phase 3 : A partir du 13 octobre 2014 (Durée prévisionnelle 3 semaines)**

Rue des Vergers  
Rue des Vignes  
Rue de la Croix  
Rue Belle Vue (côté Rue de la Croix)

Les travaux consistent à la mise en œuvre d'une tranchée longitudinale sur l'ensemble du tronçon. Les travaux seront également accompagnés par la restructuration des réseaux d'éclairage public et de téléphonie.

Le stationnement et la circulation seront interdits sauf riverains pendant la durée du chantier. Le stationnement sera interdit sur l'emprise des travaux selon l'avancement du chantier. Les propriétés resteront accessibles par un côté ou l'autre du chantier.

A la fin du chantier un bicouche sera mis en œuvre pour redonner un coup de neuf à la chaussée.

## **LE PLANNING DES TRAVAUX DE VOIRIE**

### **La chaussée**

L'ensemble de la chaussée sera décaissé sur une profondeur moyenne de 60 cm. Le corps de chaussée sera totalement remis à neuf pour permettre la portabilité du trafic routier (fondation de la chaussée), feront suite aux travaux de pose des réseaux et dépendront également des conditions hivernales à venir.



Une placette de retournement sera réalisée en partie terminale de la rue de la Paix pour permettre aux véhicules de secours et au camion de ramassage des ordures de faire demi-tour.

### **Les réseaux**

Les réseaux existants seront maintenus, prolongés et améliorés. Le réseau téléphonique dans la mesure du possible sera enfoui. Il en sera de même pour le réseau de télévision.

L'éclairage public sera restructuré ou installé rue Belle Vue (côté rue Saint Amand), rue des Jardins, passage de la Synagogue, rue des Forgerons, rue des Sœurs, rue Emma et Dorette MULLER, rue du Père Eugène HUGEL, rue du Tonnelier, rue Raymond MOSER, rue de la Paix.



L'ensemble des réseaux (repérables à la couleur du grillage avertisseur) seront posés dans la continuité de ceux existants avec leur amorce de branchement vers les propriétés privées à savoir :

- Réseaux téléphoniques (vert)
- Réseaux haut débits et télévision (blanc)
- L'éclairage public (rouge)
- Le réseau Gaz de Barr (jaune)

Les coffrets Gaz seront encastrés dans la façade des maisons ou des murs des cours pour éviter tout empiètement sur la partie piétonne.

L'Electricité de Strasbourg renforcera également son réseau basse-tension.

## Le phasage prévisionnel

### Phase 1 : A partir du 1er octobre 2014 (Durée prévisionnelle 3 semaines)

Rue Belle Vue (côté Rue Saint Amand) et rue Saint Amand

### Phase 2 : A partir du 20 octobre 2014

Rue des Jardins (3 semaines) et rue de la Paix (8 mois, en fonction de l'avancement de la construction de M. SCHADITZKI)

### Phase 3 : A partir du 3 novembre 2014 (Durée prévisionnelle 3 mois)

Rue du Père Eugène HUGEL, rue Emma et Dorette MULLER, rue des Sœurs et Petite rue de l'Eglise

### Phase 3 : Planning non défini à ce jour)

Rue du Forgerons, rue des Tonneliers, rue Raymond MOSER, rue de l'Eglise et rue du Presbytère.

Ces rues feront l'objet d'un nivellement pour maintenir carrossable la chaussée jusqu'à l'exécution du chantier.



## **LES TRAVAUX CHEMIN DU MOULIN ET RUE DE BIBLENHEIM**

Les travaux de voirie rue de Biblenheim et chemin du Moulin avec la pose des réseaux secs (gaz, télévision, gaines haut débit, éclairage public) sont liés à l'aménagement de la piste cyclable Soultz-Dangolsheim-Bergbieten.

Les travaux de création de la piste cyclable dépendent de deux maîtrises d'ouvrage distinctes à savoir celles de la Communauté des Communes de Molsheim et de Wasselonne

Les travaux des réseaux sont à notre charge sur le ban de Soultz-les-Bains.

L'aménagement du nouveau parking du Hall des Sports est également lié à ce projet.

Le chantier est prévu début d'année 2015.





## **OBSERVATIONS ET REMARQUES**

Ce chantier entrainera un certain nombre de désagrément pour les riverains (bruits, poussières, desserte...).

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes les questions relatives à ce chantier :

- par téléphone : 03 88 38 10 24
- par mail : [mairie@soultz-les-bains.fr](mailto:mairie@soultz-les-bains.fr)
- par courrier ou en mairie aux heures d'ouverture
- aux réunions de chantier ou en prenant contact avec les chefs de chantier sur site

  
Le Maire,  
  
Guy SCHMITT